

## R.A. EXPANSION

Société par actions Simplifiée  
au capital de 8.000 €uros

Siège social : 5 et 17 Rue de Corbusson  
ZA Le Châtellier II  
53940 SAINT-BERTHEVIN

389 148 792 RCS LAVAL

---

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 05 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le cinq février à onze heures vingt,  
A Saint-Berthevin,

#### ORDRE DU JOUR

- **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GENERALE ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

#### PREMIERE DECISION

**Monsieur Rémy ADRION**, Président de la Société, décide de nommer, en qualité de Directrice Générale de la société, pour une durée illimitée :

- **Madame Marine COIC,**  
Née le 02 août 1984 à GUINGAMP (22)  
Demeurant à LAVAL (53000) 2B Rue Ambroise Paré ;

Et ce, avec effet au 03 février 2025.

Conformément à l'article 19 des statuts, **Madame Marine COIC** sera investie, sauf disposition contraire inopposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que le Président, à savoir :

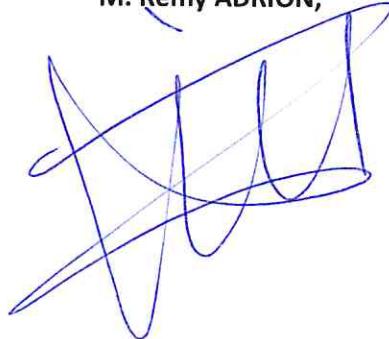
- Elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- Elle sera autorisée à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

## **DEUXIEME DECISION**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de cette décision, à l'effet de procéder à toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce ou du service informatique mentionné à l'article R.123-2 du Code de Commerce et accessible à l'adresse *formalites.entreprises.gouv.fr*.

Le présent procès-verbal a été signé par le Président.

M. Rémy ADRION,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Rémy ADRION," is positioned above a series of overlapping, abstract blue lines that form a stylized, geometric pattern.